

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 057734

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1052

Société : R.A.M

Actif Pensionné(e)

Autre : Refractée

Nom & Prénom : LAAMARI

Kabia

Date de naissance : 21/11/46

Adresse : 2 Rue de Jbel El Goum

C.I.L. Casa

Tél. : 06 62 18 61 25 Total des frais engagés : 300 + 170,59 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur CHELLY Chafik
Ophthalmologiste
82, Rue Soumaya (Imme. Fiat)
Quartier des Palmiers - Casablanca
Tél : 05 22 23 30 53 / 05 22 25 83 70
05 22 98 47 84
INPA : 09 10 40 931

Date de consultation : 27/09/2012

Nom et prénom du malade : LAAMARI Rabta Age : 66 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Signature de l'adhérent(e) : RZ

Le : 27/10/2012

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/09/2022	U	1	300,10	
		11		Docteur Charles Chauvin Ophtalmologiste 32, Rue de la Paix 75002 Paris Téléphone: 23 30 58 14 Fax: 05 22 98 41 44 E-mail: 22 25 83 70 Date: 01/04/2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ASOCIACIONES SOCIETAT OMAR Casablanca - TEL: 0525-511111 ICE op100211	27/09/22	170,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur CHELLY Chafik

Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de l'Université de Marseille
 Chirurgie de la Cataracte - Strabisme
 Voies lacrymales - Réfractive - Kératocône
 Toutes explorations ophtalmologiques

الدكتور الشلي شفيق

أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بمرسيليا
 جراحة المياه البيضاء - الحول
 القناة الدمعية - إزالة النظرات - القرنية المخروطية
 جميع فحوصات العين

27 septembre 2022

Madame LAAMRI Rabia



- TOBREX COLLYRE

1 goutte, le matin et soir, dans les deux yeux, pendant 15 jours

- VISMED MULTI COLLYRE

1 goutte, 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 mois

SYNTHEMEDIC
 22-24 Rue Soumaya Ibnou
 El Aouan 20500 Casablanca
 P.P.C: 144.10

PHARMACEUTIQUE
 Mr SEKAT Omer
 27, Rue de l'Atlas - Tel: 0522.94.15.14
 Casablanca - Tel: 00108211800087
 ICE

Docteur CHELLY Chafik
 Ophtalmologiste
 82, Rue Soumaya (Imm. Fiat)
 Quartier des Palmiers - Casablanca
 Tel: 05 22.25.83.70 / 05 22.23.30.53 / 05 22.98.47.84
 05 22.25.83.70 / 05 22.23.30.53 / 05 22.25.83.70
 06 52.10.00.12 : 06 61.33.04.44

82, rue Soumaya - Résidence CHAHRAZADE II
 Immeuble Fiat & Jeep - 2^{ème} étage - Palmiers - Casablanca
 ☎ : 05 22.25.83.70 / 05 22.23.30.53 / 05 22.98.47.84
 Urgences : 06 61.33.04.44 - Whatsapp : 06 52.10.00.12

82, زنقة سومية - إقامة شهرزاد 2
 عمارة فيات & جيب - الطابق الثاني حي النخيل - الدار البيضاء
 ☎ : 05 22.98.47.84 / 05 22.23.30.53 / 05 22.25.83.70
 مستعجلات : 06 52.10.00.12 : 06 61.33.04.44